

Service des affaires corporatives
Direction du greffe

Division du soutien aux commissions et suivi
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Le 5 mars 2009

Invitation à une assemblée de consultation publique sur le projet de *Règlement relatif aux appareils à combustibles solides*

Le projet de *Règlement relatif aux appareils à combustibles solides*, adopté par une résolution (CM090107) du conseil municipal le 23 février 2009, fera l'objet d'une consultation publique tel que le prescrit la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

La commission permanente du conseil municipal sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement réalisera cette consultation et elle invite tous les citoyens et les organismes intéressés par le sujet à y participer.

L'assemblée publique se déroulera :

**jeudi, le 19 mars 2009, à 19h00
à la salle du conseil de l'hôtel de ville,
275, rue Notre-Dame Est**

Il est à noter que des séances seront ajoutées, le 24 mars 2009 et, si requis, le 25 mars 2009, même heure, même endroit, pour permettre aux citoyens et aux organismes de venir s'exprimer sur le sujet. Les personnes qui ne pourront assister aux séances proposées pourront faire parvenir leurs avis ou commentaires à l'adresse commissions@ville.montreal.qc.ca

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). La salle du conseil est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande MF de votre baladeur. Les personnes ayant une déficience auditive peuvent également avoir accès, sur demande, à un service d'interprétation, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes et les organismes qui désirent participer à la consultation publique peuvent s'inscrire au cours des 30 minutes précédant l'assemblée ou s'inscrire à l'avance, en communiquant avec la Direction du greffe au 514 872-3770. Le projet de règlement et le document d'information qui l'accompagne sont disponibles, pour consultation, aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, ainsi qu'à l'adresse www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

J'espère pouvoir compter sur votre présence à cette consultation et je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

La présidente de la commission permanente du conseil municipal sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement,



Josée Duplessis